

## **POUR UN TOURISME DURABLE**

Le développement du tourisme est sans nul doute l'une des voies du développement de Mayotte. Ses richesses naturelles, terrestres et marines, son héritage culturel diversifié, sont autant d'attraits qui peuvent favoriser la fréquentation touristique.

Encore faut-il savoir quel type de tourisme on veut développer et comment le mettre en œuvre. Mayotte arrive tardivement sur le marché touristique : ce peut être un avantage si elle sait éviter la reproduction des erreurs commises ailleurs, sous réserve de clarifier les objectifs et la stratégie de développement touristique. C'est à cette nécessaire réflexion que veut contribuer l'association des Naturalistes de Mayotte. Nous espérons que les candidats aux prochaines élections ne manqueront pas d'enrichir ce débat.

### **1- Développer le tourisme, c'est l'affaire de tous**

Le développement touristique, qui se concentre en grande partie sur la zone littorale, est une activité susceptible de générer des conflits d'intérêts entre opérateurs touristiques, activités traditionnelles (pêche...), population résidente, défenseurs de l'environnement, etc. Ce n'est que par la concertation entre ces différents acteurs que l'on pourra évoluer vers des solutions qui soient acceptables par toutes les parties. Cette concertation est d'autant plus indispensable que la réputation touristique d'un pays tient en partie à la chaleur de l'accueil, c'est-à-dire à la mobilisation de l'ensemble de sa population. Le développement touristique doit donc s'appuyer sur une démarche participative associant tous les acteurs.

Bien accueillir, c'est aussi donner envie de revenir. Le visiteur qui arrive à Mayotte n'est pas toujours frappé par la beauté des paysages : son premier contact, c'est d'abord la malpropreté des villes et des villages, les rues et routes défoncées, la signalisation insuffisante, le bétail errant sur les routes, les poubelles débordant de débris... Il n'est pas certain que cela lui donne envie de revenir. Le Comité du Tourisme fait de gros efforts depuis plusieurs années pour tenter d'embellir l'île. Il n'y parviendra pas tout seul. Il y faut aussi la mobilisation résolue et déterminée des institutions et de toute la population.

Enfin, le tourisme est un métier, ou plutôt des métiers très variés qui nécessitent des personnels de tous niveaux de qualification, disponibles, motivés, dynamiques et efficaces. Ils sont encore à former.

Il ne faut pas perdre de vue que Mayotte est une destination chère, y compris pour des Européens. Si les prestations ne sont pas irréprochables, les touristes choisiront des destinations où le rapport qualité/prix est plus avantageux. A exotisme égal, il ne manque pas de destinations plus attractives et moins chères, en Asie du sud-est ou ailleurs.

### **2- Un potentiel touristique à valoriser.**

Autant que de manque d'hôtels ou de piste d'aéroport, Mayotte souffre aussi d'une pénurie presque complète de sites d'animation touristique. La validation récente du PADD, dont tout le monde se réjouit, n'apporte cependant que des réponses incomplètes : il est significatif qu'il s'y trouve neuf projets de création hôtelière mais aucun projet de construction de musée ou de site équivalent.

Accueillir des touristes c'est aussi leur proposer des activités, mettre en scène les ressources d'intérêt touristique, apporter une valeur ajoutée qui justifie le déplacement coûteux jusque dans cette île lointaine. Or, force est de constater que, en dehors des deux modestes écomusées, le sous-équipement de l'île en ce domaine est total.

L'exceptionnelle richesse biologique du lagon offre diverses possibilités d'exploitation : la construction, mille fois justifiée, d'un grand aquarium tropical présentant la biodiversité marine du lagon constituerait la vitrine de Mayotte dans le canal du Mozambique. La création d'une maison du lagon (en projet depuis des années !) et la réalisation de sentiers sous-marins offrant une approche éducative et ludique des récifs complèteraient les animations ouvertes sur le lagon. Tous ces projets présentent le double avantage d'informer et éduquer le public sur les richesses du milieu marin tout en protégeant celui-ci d'une fréquentation excessive. La Réunion dont les ressources marines n'atteignent pas la même richesse que celles de Mayotte dispose d'un aquarium et du centre Kelonia consacré aux tortues marines.

Mayotte a la particularité d'être l'une des îles dans le monde présentant la plus grande variété d'espèces végétales natives relativement à sa superficie. C'est un atout totalement inexploité. Avec des ressources moindres, l'île Maurice offre aux visiteurs deux grands jardins botaniques dont l'un, celui des Pamplemousses, est parmi les plus réputés de la zone tropicale. Avant d'être dévorée un jour par l'urbanisation la pointe Mahabou pourrait être le site d'un grand parc botanique tropical, protégeant du même coup le site historique, et offrant à la ville de Mamoudzou un centre d'intérêt touristique qu'elle n'a pas aujourd'hui.

Le patrimoine historique et culturel n'est pas moins intéressant. Mayotte présente sans doute, avec Nosy-bé, les plus riches vestiges de l'industrie sucrière de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les Naturalistes continuent, bon an mal an, à faire visiter ces sites à des scolaires et à des amateurs, mais il y aurait beaucoup mieux à faire. La période de l'industrie sucrière a donné lieu, à Maurice et à la Réunion, à la création de deux très grands musées, sans compter d'autres sites moins importants.

Maurice et la Réunion, malgré leur peuplement tardif (inhabitées jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle) ont cependant créé plusieurs musées d'histoire très fréquentés. En comparaison, Mayotte, dont le peuplement remonte au IX<sup>e</sup> siècle, n'a rien à proposer aux visiteurs, alors qu'elle présente l'exceptionnelle originalité d'être un carrefour de peuplement au croisement des influences africaines, austronésiennes, arabo-islamiques et européennes. On objectera peut être que Mayotte n'est pas comparable à la Réunion et Maurice, plus riches et plus peuplées. Soit. Tournons nous donc vers nos voisins des Comores : en dépit de faibles moyens, celles-ci disposent d'un musée (celui du CNDRS à Moroni) qui présente plusieurs salles consacrées au volcanisme, à la préhistoire et à l'histoire des Comores, à l'ethnologie, à la faune et la flore. La présentation est certes un peu défraîchie, mais sur aucun de ces thèmes il n'y a d'équivalent à Mayotte !

On pourrait multiplier les exemples, constatons seulement qu'il y a encore beaucoup à faire pour que Mayotte puisse présenter des réalisations comparables à ses voisines.

### **3- Choisir délibérément un tourisme durable.**

Promouvoir "un développement qui réponde aux besoins des générations présentes sans compromettre la possibilité de répondre à ceux des générations futures" est le principe du développement durable auquel adhèrent tous les gouvernants, au moins du bout des lèvres.

Mayotte aurait une très belle carte à jouer en faisant du tourisme durable son image de marque, délibérément à l'opposé des dégâts et des excès que le tourisme a pu provoquer ailleurs.

Cela suppose de repenser tous les segments de l'activité touristique en fonction de cette exigence, à commencer par les équipements dont il faut limiter l'impact paysager, et les bâtiments qui peuvent s'inspirer en partie des méthodes de construction locales et intégrer les innovations des bâtiments bioclimatiques. Les équipements touristiques sont habituellement de gros consommateurs d'eau et d'énergie et gros producteurs de déchets. Toute construction touristique devrait être soumise à un cahier des charges rigoureux limitant strictement l'impact environnemental de ces constructions.

Développer un tourisme durable c'est aussi admettre qu'on ne pourra pas proposer toutes les activités possibles. Il y a quelques années les autorités de Mayotte ont eu le courage d'interdire la chasse au fusil sous-marin dans tout le lagon. Pourquoi n'auraient-elles pas la sagesse de dire aujourd'hui que le développement des jet-skis n'est pas compatible avec l'image de marque d'un tourisme durable ? N'est il pas préférable de découvrir les côtes de Mayotte à partir d'un kayak, beaucoup plus respectueux de l'environnement et des traditions mahoraises ?

Les richesses naturelles de Mayotte constituent un attrait touristique, mais leur surfréquentation peut conduire à leur dégradation, voire à leur disparition. Il faut donc chercher des solutions alternatives avant d'enregistrer des dégâts irréparables. Le cas du site de N'Gouja est révélateur : les taux de fréquentation enregistrés lors du passage des croisiéristes sont incompatibles à court terme avec la préservation de ce site d'une richesse exceptionnelle pour les tortues marines. Si on ne peut découvrir sans détruire il ne restera plus qu'à interdire. Dans tous les sites d'intérêt patrimonial il y a un seuil au-delà duquel la fréquentation directe n'est plus possible sous peine de conduire à la détérioration irréversible du site. La grotte de Lascaux par exemple est fermée au public depuis des années pour cette raison. Des solutions alternatives (musée, reconstitution artificielle du site, etc) ont été trouvées qui ne lèsent pas le public et préservent les droits des générations futures.

Dans un marché touristique où les concurrents moins chers et mieux équipés sont légion (Asie du sud-est, Caraïbes, Maghreb...), Mayotte doit dégager clairement son identité et son originalité : c'est celle d'un tourisme soucieux de préserver et valoriser les ressources naturelles et culturelles du pays, en harmonie avec la population. L'exemple de développements touristiques mal conçus et mal maîtrisés dans d'autres régions du monde doit nous inciter à ne pas commettre les mêmes erreurs. Loin d'un tourisme débridé et destructeur, il faut trouver la voie du développement d'un tourisme concerté, inventif et durable.

Association des Naturalistes de Mayotte,  
gestionnaire du Musée de la Vanille et de l'Ylang-ylang